

31 mai 2007 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur l'adoption de la résolution 1757 du Conseil de sécurité des Nations unies concernant l'établissement d'un tribunal international pour le Liban, à Paris le 31 mai 2007.

Je me félicite de l'adoption hier de la résolution 1757 du Conseil de sécurité des Nations Unies, qui établit un tribunal à caractère international pour le Liban. C'est une décision importante pour le Liban et pour tous les Libanais. Ce n'est pas une victoire d'un camp contre un autre, mais celle de la justice contre l'impunité.

L'établissement du Tribunal marque le début d'un processus qui permettra à tous les Libanais de retrouver le chemin de la réconciliation et de l'unité. Qu'ils sachent qu'ils pourront toujours compter sur la France, qui continuera à s'engager dans la durée en faveur du Liban.

Le Parlement libanais peut encore ratifier cette décision. Les Libanais ont tous demandé la vérité et la justice pour que les crimes passés ne restent pas impunis.